

Validité de l'offre

Le package « Au bord de l'eau » peut être réservé pour une prestation entre le 01/07/2016 et le 30/08/2016.

L'offre « Au bord de l'eau » étant sujette aux disponibilités des partenaires de l'Office du Tourisme de Namur, ce dernier informera le client en cas d'indisponibilité de l'un ou l'autre élément constituant le package. Le cas échéant, une alternative équivalente sera proposée au voyageur. Dans le cas où une alternative équivalente ne peut être proposée, le voyageur aura le choix : d'annuler son voyage sans frais ou de le reporter à une date ultérieure.

Le prix

Tous les prix et suppléments s'entendent par personne, sauf stipulation contraire.

Package « Au bord de l'eau »

Le prix comprend :

- a) Un Welcome pack « Visit Namur », avec une brochure au choix « Circuit découverte à pied » ou « Circuit découverte à vélo » ;
- b) Un lunch composé d'un plateau repas (charcuteries et fromage) ainsi que d'une boisson (soft, verre de vin ou de bière) au choix. Le repas sera servi dans l'établissement « La Cuisine du BelRive » ou à défaut dans tout autre établissement partenaire choisi et désigné par l'Office du Tourisme de Namur ;
- c) Un billet aller/retour pour la « Namourette », valable le jour de la prestation du package, entre les haltes « Confluence » et « Jambes » ;
- d) Une séance d'une heure trente de « Stand-up Paddle » à la Charlie's Capitainerie de Jambes, y compris location d'une planche et d'une combinaison. Une introduction aux concepts de base et aux notions élémentaires de sécurité sera donnée au voyageur. Aucun accompagnement ou guidage n'est prévu ;

Ne sont pas inclus dans le prix:

- a) Les boissons en dehors de ce qui est prévu durant le lunch;
- b) Les dépenses personnelles et les pourboires;
- c) Les taxes de séjour fixées par les autorités locales payables sur place;
- d) Les assurances voyage et assistance ;
- e) Tout autre élément non explicitement mentionné comme étant inclus dans le prix ;

Option Hébergement

Conjointement à la réservation d'un package « Au bord de l'eau », le voyageur a la possibilité de réserver un hébergement à prix attractif. Cette option est uniquement valable et réservable pour la nuit du jour de l'exécution du package au lendemain.

Les prix stipulés s'entendent par chambre standard, sur base d'une occupation par deux personnes.

Le prix comprend :

- a) Une nuitée dans l'hébergement choisi (La Valse Lente, l'Ange Gabriel, le Royal Snail) ;
- b) Sur base d'une chambre standard (2 personnes) ;

Le prix ne comprend pas :

- a) Le petit-déjeuner et les repas, sauf mention contraire explicite;
- b) Les taxes de séjours à régler sur-place ;
- c) Supplément single ou sur-classement éventuel ;
- d) Tout autre élément non explicitement mentionné comme étant inclus dans le prix ;

Paiement et réservation

Les réservations doivent être effectuées au minimum 72h à l'avance par rapport à la date de voyage souhaitée, via le site www.namurtourisme.be ou en les bureaux de l'Office du Tourisme de Namur (Place de la Station, 5000 Namur).

Le voyageur est tenu de s'acquitter de l'entièreté du prix total de sa réservation, ainsi que des frais éventuels, au moment de sa réservation.

Le voyageur recevra par voie de courrier électronique une confirmation de la réception de sa réservation et de son paiement.

Information de la part du voyageur

Au moment de la réservation, il incombe au voyageur ;

- a) De compléter avec exactitude et véracité le formulaire d'inscription reprenant des données personnelles et utiles telles que nom, prénom et numéro de téléphone.
- b) De signaler tout élément susceptible de menacer d'une manière ou d'une autre le bon déroulement du voyage (santé, habitudes alimentaires ...) à l'Office du Tourisme de Namur. Si certains événements de ce genre devaient se produire après la réservation, le voyageur doit le signaler sans délai. Tous les frais afférents aux conséquences du non-respect de cette obligation sont à charge du voyageur.

Par le fait de valider sa réservation, le voyageur déclare avoir pris connaissance et adhérer sans réserve aux présentes conditions.

Annulation par le voyageur

Le package « Au bord de l'eau » est une offre non échangeable et non remboursable. Le voyageur qui ne peut profiter en tout ou en partie, pour une raison non imputable à l'Office du Tourisme de Namur, de l'une ou l'autre prestation prévue dans le cadre de son package « Au bord de l'eau » ne recevra aucune indemnité.

Correction du nom, cession de réservation

Il est possible pour le voyageur ayant effectué une réservation de la céder à un tiers, pourvu qu'il en informe suffisamment tôt l'Office du Tourisme de Namur (minimum 72h à l'avance).

Responsabilité, changements et errata

Cette offre a été réalisée avec les données disponibles au moment de la rédaction. Les errata et/ou changements éventuels seront transmis tels quels aussi rapidement que possible.

Cette offre peut être sujette à des modifications de dernière minute dans le chef de l'Office du Tourisme de Namur, sans préavis et sans que cela donne droit au voyageur à une quelconque indemnité.

Réclamations

Toute réclamation devra faire l'objet d'un courrier adressé à l'attention de : Office du Tourisme de Namur ASBL (Plainte « Package au bord de l'eau ») – Hôtel de Ville – 5000 Namur.

Prestations non obtenues

La contre-valeur des prestations non obtenues sera remboursée uniquement sur présentation d'une attestation établie par le prestataire de services, spécifiant clairement les prestations non fournies au client (ainsi que le motif de non-fourniture) et susceptibles de remboursement.

Documents justificatifs

Lorsque vous introduisez une plainte, vous devez présenter tous les justificatifs pertinents. Seules les plaintes déposées avec des pièces probantes sont prises en considération.

Documents de voyage

Les documents de voyage seront transmis au voyageur par courrier électronique à l'adresse qu'il aura spécifié lors de sa réservation. Au cas où le voyageur effectuerait sa réservation en les bureaux de l'Office du Tourisme de Namur et qu'il ne dispose pas d'adresse de courrier électronique, une copie papier des documents lui sera remise.

Le voyageur est tenu d'imprimer ses documents de voyage et de les présenter à l'Office du Tourisme de Namur (Centre d'information, Place de la Station) le jour où il effectue son voyage.